

Bilan timide pour les soldes d'hiver

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4701 - Dimanche 10 février 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/Depuis son installation en 2017
Le comité local de
lutte contre le cancer
ne s'est jamais réuni

Page 24

La majorité des restaurateurs ignorent les règles d'hygiène

L'Apoce réclame une formation de base à la restauration

Page 2

Dualité au Venezuela et en Libye

Par Mohamed Habili

Ce qui est plutôt étrange dans le cas du président autoproclamé du Venezuela, Juan Guaidó, c'est qu'il est interdit de voyage à l'étranger, ce qui tout de même le prive d'une liberté essentielle, à supposer bien sûr qu'il ait envie d'en user, mais cela ne l'empêche pas pour autant de continuer de faire comme s'il était l'autorité suprême du pays. Est-ce parce qu'il est déjà reconnu par un certain nombre de pays, dont les Etats-Unis et 19 pays européens, que le pouvoir en place ne peut rien faire de plus contre lui, comme le mettre en état d'arrestation par exemple ? Un cas comme celui-ci serait inconcevable ailleurs qu'au Venezuela. Du reste on n'aurait pas cru non plus que cela fût possible au Venezuela, peut-être même encore plus dans ce pays, avant que cela n'advienne. Ce qui tend à prouver une fois de plus que la réalité dépasse la fiction. Encore que rétrospectivement on puisse comprendre que deux présidents coexistent dans un pays où il y a déjà deux assemblées : l'une dominée par l'opposition de droite proaméricaine, élue en 2015, et l'autre, l'Assemblée constituante, élue par la suite justement pour se substituer à la première. Au fond, où mieux que dans un pays où le pouvoir législatif est déjà double puissent apparaître deux pouvoirs exécutifs ? C'est la dualité du législatif qui a entraîné celle de l'exécutif. Le Venezuela est donc déjà coupé politiquement en deux. Un cas de figure qui n'est pas unique, puisqu'il se retrouve en Libye.

Suite en page 3

Présidentielles 2019

Le FLN désigne Bouteflika pour être son candidat



L'annonce a été faite hier par le dirigeant du parti, Moad Bouchareb, lors d'un immense rassemblement à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Lire page 2

Bilan 2018

Baisse appréciable du déficit commercial

Page 5

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

La générale de «Kiyass ou labes» séduit le public

Page 13

Présidentielles 2019

Le FLN désigne Bouteflika pour être son candidat

■ L'annonce a été faite hier par le dirigeant du parti, Moad Bouchareb, lors d'un immense rassemblement à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

Par Louiza Ait Ramdane

Le Front de libération nationale (FLN) a rejoint l'alliance présidentielle (dont il est partie prenante) qui a appelé le Président Bouteflika à se porter candidat aux prochaines élections présidentielles. Ainsi, le FLN a désigné le président Abdelaziz Bouteflika pour être son candidat à l'élection présidentielle du 18 avril. L'annonce a été faite hier, par le dirigeant du parti, Moad Bouchareb, lors d'un immense rassemblement à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. «*Nous tenons à la continuité*», a-t-il déclaré. Bouchareb affirme le soutien total et inconditionnel de son parti au président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika, pour qu'il poursuive son œuvre de développement et le processus de réformes et continue à diriger le pays avec sa sagesse habituelle durant la prochaine étape, et ce, par reconnaissance à l'ensemble des réalisations accomplies par l'Algérie sous sa conduite éclairée. «*Le FLN présente officiellement le moudjahid Abdelaziz Bouteflika candidat à la prochaine élection présidentielle*», a déclaré Moad Bouchareb, lors de son discours d'ouverture du grand meeting du FLN, soulignant que «*tous les moyens humains et matériels seront mis en place pour mener une campagne électorale, forte et dynamique*». Le FLN a également salué les réformes globales et profondes lancées par le Président Bouteflika, soulignant l'impératif de préserver les acquis de la paix, de la stabilité, de la cohésion sociale et de



Ph.E. Soraya/J. A.

l'unité nationale tout en appuyant les capacités du peuple face à tout éventuel défi ou menace.

Tout en rappelant au passage les multiples réalisations et avancées concrétisées sous le mandat du Président Bouteflika, notamment la réussite de la concorde civile, qui a amené la sécurité et la stabilité du pays, Mouad Bouchareb a tenu à passer un message, lors de son allocution, à la jeunesse algérienne, et l'importance de son adhésion

au programme du président. Par ailleurs, le meeting a vu la présence de plusieurs figures politiques, des ministres en fonction et d'anciens ministres relevant de l'alliance présidentielle qui comporte en sus du FLN, le Mouvement populaire algérien (MPA), le Rassemblement national démocratique (RND) et Tadjamoue Amel El Djazair (TAJ). Le meeting a été marqué également par la participation de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, outre des

représentants de la société civile. Etaient présents aussi, le ministre de l'Enseignement supérieur Tahar Hadjar, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, l'ancien SG du FLN, Djamel Ould Abbas, l'ex-président de l'APN Larbi Ould Khelifa, le président du FCE, Ali Haddad, et le P/APC d'Alger, Abdelhakim Bettache. Pour rappel, les partis de l'Alliance ont annoncé auparavant que «*le moudjahid Abdelaziz Bouteflika sera notre candidat pour la présidentielle*

du 18 avril 2019, en signe de reconnaissance de ses choix éclairés et des acquis importants que l'Algérie a réalisés sous sa direction, et en soutien à son programme ambitieux de réformes et de développement pour une Algérie épanouie, unie, solide et réconciliée».

A plusieurs reprises, le chef de l'Etat avait été invité par ses fidèles à se lancer une nouvelle fois dans la course à la magistrature suprême.

L. A. R.

La majorité des restaurateurs ignorent les règles d'hygiène

L'Apoce réclame une formation de base à la restauration

«*On doit pouvoir, du moins essayer, d'organiser pour ces artisans et commerçants une formation de base dans le métier de la restauration et il faut savoir leur expliquer la signification et les causes qui peuvent amener à une intoxication alimentaire*», a indiqué le président de l'Apoce.

La majorité des restaurateurs semblent ignorer les règles fondamentales de l'hygiène alimentaire et comment conserver les denrées alimentaires particulièrement celles qui périssent le plus rapidement. Un tour dans les nombreux fast-foods de la capitale suffit pour constater les dégâts. Dans l'un des fast-foods visité, au premier regard, tout semble dans les normes, mais il suffit de jeter un coup d'œil à l'intérieur, ou toute la nourriture se prépare «*plat ou sandwich*», pour voir les premiers signes du

non-respect d'hygiène et de l'inconscience des commerçants et l'inefficacité du contrôle et le manque de rigueur des inspecteurs d'hygiène. En effet, dans la cuisine de certains fast-foods on y trouve une huile de friture usagée, des sachets poubelles en guise de film transparent, ou encore des chaussures qui se baladent au milieu de la matière première, ou encore des morceaux de poulet qui datent de plus de trois jours, du fromage périmé, des plateaux de fours collants de graisse, des raclettes à peinture pour remplacer les spatules... A ce propos, Mustapha Zebdi, président de l'Association et protection du consommateur de la wilaya d'Alger (Apoce), a indiqué que certains commerçants et artisans exerçant le métier de la restauration ne connaissent pas les

bases de ce métier et ignorent les causes qui peuvent amener à une intoxication alimentaire et pour cela il a expliqué qu'«*on doit pouvoir, du moins essayer, d'organiser pour ces artisans et commerçants une formation de base dans le métier de la restauration. Particulièrement par rapport à la chaîne de froid pour une conservation optimale des denrées alimentaires*», a-t-il indiqué, ajoutant qu'«*il faut aussi leur expliquer la signification et les causes qui peuvent amener à une intoxication alimentaire. Mais encore, les commerçants doivent être en mesure de repérer et gérer les produits altérables et la durée de leur conservation. De plus, tout risque majeur pour l'homme doit être pris en considération et nécessite le suivi de la part des inspecteurs d'hygiène communaux, car ils sont les pre-*

miers responsables de la protection de la santé, de la sécurité et des intérêts du consommateur dans leur circonscription». Pour ce qui est des sanctions qu'enourent les restaurateurs qui ne respectent pas les règles d'hygiène, de son côté, Bahar lachi, représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, a indiqué que «*toutes les dispositions et sanctions sont promulguées par la loi 09-03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur. Les propriétaires de restaurants ou fast-foods qui ont été verbalisés et qui ont reçu des PV seront convoqués. Une audition sera organisée afin qu'ils s'expliquent sur les manquements qui ont été relevés dans leurs locaux*». Par la suite, «*ils devront soit payer une amende, soit aller en justice. Une amende qui commence à 20 000*

DA et qui peut aller jusqu'à 500 000 DA en fonction de la nature de l'infraction», précise Bahar lachi. Toutefois, cette solution n'est pas proposée dans tous les cas. Parmi les mesures administratives, il y a une proposition de fermeture d'un minimum de 15 jours et/ou jusqu'à régularisation de la situation du commerçant. «*On établit une mise en demeure pour obliger le commerçant à faire les travaux et les arrangements nécessaires afin de répondre au respect d'hygiène et de sécurité alimentaires*», atteste Bahar lachi. Il est vrai que la Direction du commerce «*propose*» la fermeture, mais la décision finale revient au wali. Une décision qui sera notifiée par les services de sécurité (police ou gendarmerie).

Thinhinene Khouchi

Après trois semaines de démarques

Bilan timide pour les soldes d'hiver

■ Après un premier week-end de solde fructueux où les commerces étaient pris d'assaut par les citoyens, les semaines qui ont suivi ont été plus difficiles. Trois semaines de rabais et les commerçants n'ont toujours pas connu des résultats satisfaisants.



Par Meriem Benchaouia

Le temps maussade et le commerce électronique jouent aussi sur ce bilan en demi-teinte. Plusieurs facteurs pour expliquer la bouderie des Algérois. Premier accusé sur le banc : les intempéries. Une des raisons avancées par les commerçants pour expliquer ce résultat poussif à Alger. En effet, le froid et la pluie n'ont pas été un bon stimulant pour les soldes. Outre ces facteurs conjoncturels, il faut également prendre en compte l'«e-commerce» qui détourne une bonne partie des consommateurs des commerces physiques. Les remises pratiquées tout au long de l'année peuvent également expliquer cette tendance baissière.

Cependant, certains vendeurs restent optimistes «rien n'est encore définitif étant donné que la période des remises s'étale jusqu'au 28 février et la tendance peut encore se renverser», nous dira Hakim, gérant d'une boutique de prêt-à-porter féminin. Pour leur part, les clients ne sont pas sans reste, leurs avis divergent quant à l'efficacité de ces promotions. Certains estiment que c'est l'occasion d'acquiescer des produits à bas prix où les démarques sont respectées et d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients. En effet, les clients, souvent conduits par l'idée de faire la bonne affaire, sont souvent déçus. Il se trouve que certains prix ne sont pas vraiment soldés.

C'est d'ailleurs le témoignage de certains citoyens. En Algérie, les véritables soldes «n'existent pas». Il s'agit d'une pratique trompeuse juste pour attirer les clients, affirme un père de famille, selon lequel «des remises symboliques sont appliquées sur des stocks morts». A Alger-Centre, notamment à Hassiba Ben Bouali, Didouche Mourad, Ardis et le centre commercial de Bab-ezzouar un grand nombre d'affiches de réduction allant jusqu'à 50% de différentes tailles et couleurs décorent les vitrines, particulièrement des locaux spécialisés dans la vente de vêtements et de chaussures, pour attirer l'attention d'éventuels acheteurs. Concernant ces affiches, plusieurs clients croient

qu'il s'agit de «publicité mensongère» annoncée chaque saison de vente promotionnelle. Une des clientes rencontrée dans un centre commercial a indiqué que les prix des vêtements de marques étrangères «n'ont pas changé», se demandant sur quelle base des rabais allant entre 20 et 50% ont été définis. Par ailleurs, plusieurs commerces n'affichaient pas la mention «Soldes» sur leurs vitrines mais plutôt des affiches de réductions allant de 20% à 80%. D'autres affiches mentionnent des prix attractifs mais une fois dans le magasin, impossible de trouver les produits indiqués. Par ailleurs, afin de garantir la réussite de la saison des soldes, le directeur du commerce de la wilaya d'Alger a fait état de la mobilisation de près de 900 agents déployés sur les 57 communes de la capitale avec pour mission, contrôler l'opération et constater les dépassements avant de prendre les mesures nécessaires. Pour rappel, le décret exécutif de janvier 2006 stipule que «les ventes en solde constituent les ventes au détail précédées ou accompagnées de publicité et visant, par une réduction de prix, l'écoulement accéléré de biens détenus en stock». Aussi, «ces ventes en solde ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date de début de la période des soldes, qui sont autorisées deux fois par année civile, soit en période hivernale et estivale», note le même texte.

M. B.

Algérie/Gabon : discussions pour une facilitation réciproque de l'investissement La commission mixte algéro-gabonaise ne s'est pas réunie depuis... 1987

Des discussions bilatérales seront «très prochainement» entamées sur la facilitation aux opérateurs économiques algériens d'investir au Gabon et aux gabonais d'investir en Algérie, a indiqué l'ambassadeur d'Algérie au Gabon, Mohamed-Antar Daoud. «Nous avons proposé (aux autorités gabonaises) de créer un groupe de travail mixte pour étudier les moyens de rendre avantageuses les conditions d'investissement, et pour les Algériens au Gabon et pour les Gabonais en Algérie», a déclaré le diplomate dans une interview accordée récemment au quotidien gabonais le «Journal coopération internationale». Il a, d'autre part, mis en exergue certaines démarches qui seront bientôt concrétisées pour stimuler les échanges entre les deux pays. La prochaine étape sera la mise en place par Air Algérie, juste après l'inauguration du nouvel Aéroport international d'Alger, d'une liaison aérienne Alger-Libreville à raison de trois vols directs par semaine et avec un tarif concurrentiel, a-t-

il indiqué au journal gabonais, qui a consacré un dossier spécial pour la coopération algéro-gabonaise à la suite de l'exposition spécifique des produits algériens, tenue à Libreville du 27 novembre au 2 décembre 2018. Il y aura lieu d'étudier également la mise en place d'une ligne maritime, selon lui. Revenant sur l'exposition spécifique des produits algériens à Libreville, couronnée par la signature de 12 accords de partenariat entre les hommes d'affaires des deux pays et d'un accord de coopération entre les deux Chambres de commerce algérienne et gabonaise, M. Daoud l'a qualifiée de «franc succès». Ce succès a été, selon lui, le fruit d'une bonne qualité d'organisation, aussi bien au niveau gabonais qu'algérien, d'une diversité des produits exposés couvrant plusieurs secteurs (l'agriculture, l'agroalimentaire, l'électronique, la climatisation, l'électroménager, la pharmacie, le machinisme agricole...) et enfin de l'intérêt accordé par les hautes autorités gabo-

naises. Il a également cité comme facteur de réussite de cette manifestation la décision prise par l'Etat de prendre en charge la totalité des frais du transport des marchandises et de la location des stands, alors qu'auparavant 80% seulement de ces frais étaient pris en charge. Pour lui, les accords signés lors de l'exposition «ont posé les jalons du partenariat entre les entreprises privées algériennes et gabonaises» alors que l'accord de coopération entre les deux Chambres de commerce «constitue désormais le socle de la coopération future» entre les opérateurs des deux pays. Estimant que le Gabon constituait une «priorité» pour l'Algérie, Libreville pouvant «constituer un centre de rayonnement vers les autres pays d'Afrique Centrale», a-t-il affirmé, ajoutant que l'avenir de l'Algérie «ne saurait se concevoir en dehors de l'Afrique». A noter que la Commission mixte algéro-gabonaise ne s'est pas réunie depuis 1987. La dernière exposition des produits algériens au Gabon

remonte à 1985. Accordant lui aussi une interview au même journal gabonais, le président du Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI), Kamel Moula, a appelé à encourager les exportations algériennes vers le Gabon en développant un comptoir de la production nationale pour faire connaître ses innovations à ce pays africain ami. «L'exposition spécifique des produits algériens qui avait eu lieu récemment (du 27 novembre au 2 décembre derniers) dans la capitale gabonaise a permis de démontrer que la production algérienne était de qualité et d'un haut niveau de compétitivité», a-t-il indiqué. S'agissant de l'accord signé entre les deux Chambres de commerce algérienne et gabonaise, M. Moula a estimé que cela permettrait aux opérateurs économiques des deux pays d'élaborer ensemble une stratégie de communication pour permettre aux consommateurs gabonais d'investir sur les offres commerciales algériennes.

Hakim N.

LA QUESTION DU JOUR

Dualité au Venezuela et en Libye

Suite de la page une

À cette différence que la division en Libye n'est pas seulement politique, elle est aussi territoriale. En Libye, les deux pouvoirs, comme les deux assemblées, sont séparés pour ainsi dire de toute la longueur du pays. Au Venezuela, les deux assemblées ne sont pas seulement dans la même ville, Caracas, la capitale, mais dans le même édifice. Leurs membres respectifs entrent par la même porte, sauf qu'ensuite les uns vont à gauche, et les autres à droite. On n'aurait jamais cru que cela fût possible. D'une certaine façon, tout se passe au Venezuela comme si un pouvoir et une opposition se faisaient face. Ce qui serait assez dans l'ordre naturel des choses si leurs représentants siégeaient dans la même chambre. Or ils siègent dans deux chambres différentes, l'une occupée entièrement par les députés du pouvoir, et l'autre par ceux de l'opposition. En règle générale, quand il y a deux pouvoirs dans un pays, il y a soit la guerre civile, soit la révolution, soit les deux à la fois. Or ni en Libye ni au Venezuela, il n'y en a une, de guerre civile. Tripoli n'est pas en guerre contre Tobrouk, mais les deux le sont contre le terrorisme, ou du moins sont censés l'être. S'ils ont un ennemi commun, le terrorisme donc, ils devraient pouvoir s'entendre. Non justement, parce que dans leur cas s'entendre veut dire surmonter leurs divisions. Ce qui les dépasse, car ces divisions sont celles de leurs alliés extérieurs avant d'être les leurs propres. Au Venezuela, le pouvoir en place vient de fêter les 20 ans de la révolution dont il est censé être issu, la révolution bolivarienne. Une révolution vieille maintenant de deux décennies peut-elle être encore en butte à la dualité du pouvoir ? En toute rigueur non. Elle peut par contre avoir affaire à une rébellion. Ce qui justement semble être le cas au Venezuela. Toutefois, une rébellion qui a quasiment le même âge que la révolution. Pas étonnant dans ces conditions que cette rébellion ait fini par se doter plus que d'un chef, d'un président considéré comme tel par plusieurs pays dans le monde.

M. H.

Selon une étude récente du ministère de la Santé

Le tiers des femmes algériennes sont obèses

■ L'obésité touche 30% des femmes algériennes, a révélé une récente étude, menée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et dont les résultats ont été rendus publics récemment, a-t-on appris du président de la Société algérienne de médecine interne (SAMI) le P^r Amar Tebaïbia.

Par Siham N.

Interrogé en marge de la 12^e Journée de diabétologie de l'EHU d'Oran qui prend fin samedi, le P^r Tebaïbia a indi-

Accidents de la circulation 8 décès et 17 blessés en 48 heures

HUIT personnes ont trouvé la mort et 17 autres ont été blessées durant les dernières 48 heures dans 08 accidents de la circulation survenus sur le territoire national, indique, samedi dans un communiqué, de la Direction générale de la Protection civile. «Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Saïda, avec deux personnes décédées et deux autres blessées, suite à une collision entre deux camions, survenue sur le CW 09, commune et daïra d'El-Hassasna», est-il détaillé.

O. L.

2^e législature du Parlement arabe au Caire Le Conseil de la nation prend part aux travaux

LE CONSEIL de la nation, représenté par le sénateur et membre du Parlement arabe (PA), Abdelkarim Korichi, prendra part du 10 au 12 février au Caire (Egypte), aux travaux de la 3^e séance de la 3^e session de la 2^e législature du Parlement arabe (PA), a indiqué, samedi, un communiqué de la chambre haute du Parlement. Figurent à l'ordre du jour de ces travaux, une réunion du bureau, la plénière, les réunions des comités permanents outre la tenue des réunions des sous-comités, a ajouté la même source. Les travaux seront précédés par la tenue d'une séance d'audition pour retirer le nom de la République du Soudan de la liste des pays soutenant le terrorisme, a conclu le communiqué.

R.B.



Ph.D. R.

qué qu'il s'agit d'une étude sur le diabète, le surpoids et l'obésité, qui a touché 15 wilayas du pays. Cette étude qui a concerné un échantillon de 7 000 patients, montre que l'obésité touche 30% des femmes, contre 14,5% des hommes.

Le surpoids, quant à lui, touche 52% de la population. «Ces chiffres sont alarmants», a estimé ce spécialiste qui souligne que «ce taux énorme d'obésité laisse supposer que les données sur la prévalence du diabète vont augmenter». Dans ce contexte, la même source a fait

savoir que les statistiques de l'année 2018 font état de 14,4% de la population atteinte de diabète.

En 2003, ce taux ne dépassait pas les 7%, ce qui indique que la maladie gagne du terrain dans la société algérienne, à cause d'un ensemble de facteurs dont la sédentarité et le manque d'exercices, une alimentation riche en sucre, en plus du tabagisme, a-t-il expliqué.

Des programmes de sensibilisation pour lutter contre le tabagisme et la mal nutrition et encourager l'exercice physique

devraient être la première démarche à suivre par les autorités pour baisser le taux de diabète et repousser l'âge d'atteinte par cette maladie, dont les complications peuvent être lourdes et parfois fatales, a-t-on estimé. La 12^e Journée de diabétologie de l'EHU d'Oran, qui s'est tenue du 7 au 9 février en cours, a réuni des spécialistes de différentes régions du pays et de l'étranger (500 participants).

Cette rencontre est organisée sous l'égide de la Société francophone du diabète, avec la participation de conférenciers du

Maroc, de Tunisie, du Mali, de Mauritanie, du Burkina Faso, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, de France, de Belgique, de Guinée et des Etats-Unis.

Plusieurs thématiques liées au diabète ont été débattues au cours des trois jours de la rencontre, telles que «la place de l'insuline dans le traitement du diabète de type 2», le «démembrement des diabètes de l'adulte», «le choix des antidiabétiques pour traiter le diabète de type 2» et «L'individualisation de la prise en charge du DT2 mythe ou réalité».

Siham N./APS

Du 9 au 12 février à Dubaï

4^e Forum arabe sur les finances publiques

Le 4^e Forum arabe sur les finances publiques et le 7^e Sommet gouvernemental mondial se tiennent du 9 au 12 février à Dubaï (Emirats arabes unis) en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué le ministère dans un communiqué. Le 4^e forum arabe porte sur le thème «La réforme des finances publiques dans le monde arabe: défis et opportunités». Cette rencontre est l'occasion pour les pays participants de discuter des défis auxquels sont confrontés les décideurs politiques de la région

et d'échanger leurs expériences sur la mobilisation des ressources, précise la même source. L'accent sera également mis sur «les perspectives économiques mondiales et régionales, les évolutions macroéconomiques et leur impact sur les pays arabes, les règles et cadres budgétaires qui pourraient être utiles, et l'amélioration de la coordination entre les politiques budgétaires et monétaires dans les pays arabes», ajoute le ministère. Concernant le 7^e Sommet gouvernemental mondial, il se tiendra sous le haut patronage du vice-président des

Emirats arabes unis, président du Conseil des ministres et gouverneur de l'Emirat de Dubaï, Cheikh Mohamed Bin Rashed Al Maktoum. Les thèmes clés abordés lors de ce sommet portent sur le mode d'utilisation de l'innovation et de la technologie «pour trouver des solutions efficaces aux défis mondiaux auxquels l'humanité est confrontée», souligne le communiqué. En marge de ces deux rencontres, M. Raouya participera aussi à la réunion du Conseil des ministres arabes des Finances, qui examinera la question liée au développement de la

PME et à l'inclusion financière qui «constituent un défi que le monde arabe doit relever», note encore le communiqué. Le ministre prendra aussi part à la table ronde organisée sur le thème «Investir dans l'économie numérique: une nouvelle approche des Fonds de développement». L'agenda du ministre prévoit aussi des rencontres avec certains de ses homologues des pays arabes et de certains hauts responsables des institutions financières régionales et internationales présents à cet événement.

K. L.

Protégez vos enfants avec la solution inédite

«Kaspersky Safe Kids By Ooredoo» via la page choof.ooredoo.dz

OPERATEUR pionnier des solutions à la pointe de la technologie, Ooredoo lance son nouveau service de sécurité informatique «Kaspersky Safe Kids» proposant une multitude de fonctionnalités permettant aux internautes de protéger et contrôler la vie numérique de leurs enfants.

Pour 1000 DA seulement par an, cette nouvelle solution révolutionnaire dans le marché digital en Algérie, disponible uniquement chez Ooredoo, permet aux parents de gérer, en toute quié-

tude, la vie numérique de leurs enfants et bénéficier d'un outil de gestion de toutes leurs activités sur Internet, à savoir : Filtrage du contenu : permet de protéger les enfants en leur accordant d'accéder uniquement aux sites web et aux applications appropriés à leur âge ;

Protection des appareils : permet de protéger les différents terminaux utilisés par les enfants, tels que l'ordinateur, la tablette et le smartphone sous Android et iOS ;

Limitation du temps passé :

permet de contrôler le temps d'accès des enfants à Internet et aux applications ;

Localisation : permet d'indiquer, en temps réel, la position des enfants sur une carte et de recevoir des alertes lorsque ces derniers quittent la zone de sécurité définie au préalable par le parent ;

Communications : permet aux parents d'avoir une visibilité sur toutes les communications émises et reçues des enfants, les SMS échangés, leurs activités sur les réseaux sociaux, notam-

ment Facebook ainsi que de recevoir des alertes et des notifications en temps réel sur leurs activités sur Internet.

Pour profiter de cette solution révolutionnant le monde digital en Algérie, il suffit d'accéder à la page choof.ooredoo.dz via sa connexion Ooredoo, et choisir Kaspersky Safe Kids. A travers cette solution inédite, Ooredoo accompagne les parents de manière optimale en garantissant la sécurité et la protection de leurs enfants dans le monde numérique.

Communiqué

Baisse appréciable du déficit commercial

■ Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 5,03 milliards de dollars en 2018, contre un déficit de 10,87 milliards de dollars en 2017, soit une baisse de 5,84 milliards de dollars (-53,73%), a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Salem K.

En 2018, les exportations ont grimpé à 41,168 milliards de dollars (mds usd) contre 35,191 mds usd en 2017, soit une hausse de 5,977 mds usd (+16,98%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnisd) dans ses données provisoires. Quant aux importations, elles se sont établies à 46,197 mds usd en 2018 contre 46,059 mds usd en 2017, soit une hausse de 138 millions de dollars (+0,3%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% en 2018 contre 76% en 2017. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,13% du montant global des exportations) en s'établissant à 38,338 mds usd contre 33,261 mds usd en 2017, en hausse de 5,077 mds usd (+15,26%). Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles sont demeurées marginales en représentant 6,87% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,83 mds usd, malgré une augmentation de 46,63% par rapport à 2017. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 2,24 mds usd en 2018 contre 1,41 md usd en 2017 (+59%), des biens alimentaires avec 373 millions usd contre 349 millions usd (+6,88%), des produits bruts avec 92 millions usd contre 73 millions usd (+26,03%), des



biens d'équipements industriels avec 90 millions usd contre 78 millions usd (+15,4%), des biens de consommation non alimentaires avec 33 millions usd contre 20 millions usd (+65%) et des biens d'équipements agricoles avec 0,30 million usd contre 0,29 million usd.

Importations : hausse de la facture alimentaire, baisse de celle des carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et lubrifiants (dont les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant à 1,015 mds usd en 2018 contre 1,992 mds usd en 2017, en baisse de 977 millions usd (-49,05%), précise les Douanes. Les importations des biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les demi-

produits ont aussi connu une tendance baissière en 2018. Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 563 millions usd en 2018 contre 611 millions usd en 2017 (-7,86%). Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 13,43 mds usd contre 13,99 mds usd (-4,02%). Les importations des demi-produits se sont chiffrées à 10,96 mds usd contre 10,98 mds usd (-0,24%). Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts et des biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 9,75 mds usd contre 8,511 mds usd (+14,63%). En termes de mode de financement des importations, sur les 46,197 mds usd des biens importés, un montant de 27,52 mds usd a été payé par cash (59,56% de la globalité des importations). Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 16,9 mds usd (36,6%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 1,767 mds usd (3,82%), et aux comptes devises propres des importateurs pour 7 millions usd (0,02%).

2018, l'Italie s'est maintenue premier client du pays, tandis que la Chine est également restée le premier fournisseur. Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 6,127 mds usd (14,9% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 5 mds usd (12,15%), de la France avec 4,6 mds usd (11,25%), des Etats-Unis avec 3,86 mds usd (9,4%) et de la Grande-Bretagne avec 2,8 mds usd (6,7%). Quant aux cinq premiers pays fournisseurs, il s'agit de la Chine avec 7,85 mds usd (17% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 4,78 mds usd (10,35%), de l'Italie avec 3,65 mds usd (7,91%), de l'Espagne avec 3,53 mds usd (7,65%) et de l'Allemagne avec 3,18 mds usd (6,88%).

L'Italie à la tête du podium des clients en 2018, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie en

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à plus de 61 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi jeudi à 61,57 dollars le baril, contre 62,30 dollars la veille (mercredi), a indiqué l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi, les cours du pétrole reculaient en cours d'échanges européens, effaçant leurs gains de la veille alors que les craintes sur la croissance mondiale augmentent. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour

livraison en avril valait 62,15 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 54 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars cédait 82 cents à 53,19 dollars une heure après son ouverture. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 61,54 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 44 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars cédait 39 cents à 53,27 dollars. Le marché digérait les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui a fait état d'une hausse de 1,3 million de barils des stocks de brut et de 500 000 barils de ceux d'es-

sence, mais une baisse de 2,3 millions de barils des réserves d'autres produits distillés. «Ces données étaient ambiguës», ont commenté des analystes qui notent que, si le marché reste focalisé sur le Venezuela, «les prix ne sortent pas d'une fourchette étroite car la demande n'est pas robuste». Les exportations de cet important producteur de brut sont déjà affectées par des sanctions de Washington contre le groupe d'Etat vénézuélien PDVSA, ce qui limite l'offre mondiale de pétrole. Mais «les signaux de plus en plus nombreux quant au ralentissement économique mondial limitent les gains car les investisseurs restent préoccupés par un affaiblissement possible de la demande», a observé un analyste. Après s'être focalisé sur la Chine, où la croissance a fléchi, le marché observe désormais avec inquiétude l'Europe. La Commission européenne a fortement abaissé jeudi ses prévisions de croissance

2019 pour la zone euro, avec un ralentissement particulièrement important en Allemagne et en Italie, même si la France n'est pas épargnée par le coup de frein anticipé. La Banque d'Angleterre a pour sa part sabré sa prévision de croissance en 2019, à 1,2%. L'Opep et ses partenaires tiendront une réunion les 17 et 18 avril à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production doit être maintenue ou amendée. Ce rendez-vous sera précédé par la treizième réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'Accord Opep/non-Opep (JMMC) à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars prochain. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, ont décidé début décembre d'accroître leurs efforts de limitation de la production à partir de janvier, pour empêcher une surabondance de l'offre par rapport à la demande.

Hamid F.

Oran

«Nette amélioration» de l'encadrement du contrôle du marché

■ L'encadrement du contrôle du marché par les services du commerce au niveau de la wilaya d'Oran a connu une «nette amélioration» au titre de l'année 2018, estime la direction du commerce de la wilaya.

Par Halima Y.

Cette amélioration a été impactée par l'augmentation du taux de couverture du contrôle, soit 29,25% durant l'exercice 2018 contre 27,83% en 2017, a indiqué à l'APS le chef de service des pratiques commerciales à la direction, Nouredine Mokaddem, signalant une baisse du taux d'infractions passant de 21,60% en 2017 à 18,31% en 2018.

Il a relevé, à ce propos, que le nombre des interventions est

passé de 24 995 en 2017 pour un nombre de 91 100 commerçants à 29 250 en 2018 pour un nombre de 100 200 commerçants inscrits, alors que le nombre des infractions est passé de 5 399 durant l'année 2017 à 5 358 en 2018.

L'année 2018 a été marquée au niveau de la wilaya d'Oran notamment par l'enregistrement de 2 000 infractions relatives au seul défaut d'affichage des prix et tarif, soit un taux de 39% des infractions globales, a souligné le même responsable faisant



Ph. > D. R.

observer que le défaut d'affichage des prix et des tarifs demeure l'infraction la plus répandue au

niveau de la wilaya d'Oran malgré les efforts déployés par les services de contrôle afin de lutter contre le phénomène.

Dans ce contexte, il a ajouté que de nouvelles orientations et instructions ont été adressées aux différents services extérieurs par la tutelle afin de lutter efficacement contre le défaut d'affichage des prix, soulignant que les commerçants contrevenants sont mis en demeure accordant une période de 48 heures pour

se conformer à la réglementation en vigueur, faute de quoi leur commerce sera fermée et le produit, objet de l'infraction, saisi.

Pour rappel, 469 procès-verbaux entre fermeture de locaux et cessation provisoire d'activités commerciales ont été dressés en 2018 par les services de contrôle à l'encontre de commerçants contrevenants au niveau de la wilaya d'Oran.

H. Y./APS

Oran

Formation de 20 ramendeurs de filets de pêche de quatre wilayas de l'ouest du pays

Une session de formation de 20 jeunes ramendeurs de filets de pêche de quatre wilayas de l'ouest du pays, sera ouverte dimanche prochain à l'Institut de technologie de la pêche et l'aquaculture (ITPA) d'Oran.

Ces jeunes, proposés par les chambres de la pêche et de l'aquaculture des wilayas d'Oran, d'Ain Témouchent, de Tlemcen et de Mostaganem, seront formés à ce vieux métier selon les standards internationaux, a indiqué à l'APS, le directeur de l'ITPA d'Oran, Kouicem Lahouari.

Le même responsable a signalé que cette formation, inscrite dans le cadre du programme européen DIVECO 2 en collaboration avec la Direction générale de la pêche et agriculture, sera assurée par des experts algériens et français spécialisés dans l'organisation de la profession.

Le programme de formation

portant sur la confection des filets et le montage des filets qui tranche avec les méthodes artisanales, étalé sur deux (2) semaines, à savoir du 10 au 14 février et du 16 au 18 février, constitue une «valeur ajoutée» pour le secteur de la pêche et une réponse aux problèmes auxquels sont confrontés les armateurs, qui se plaignent du manque criard de ramendeurs au niveau des ports de pêche de ces wilayas respectives, a-t-il encore expliqué.

Selon la même source, l'ITPA d'Oran a assuré du 3 au 7 février, au niveau du port d'Oran, un stage bloqué de formation au profit d'une trentaine de stagiaires spécialisés dans la filière «Pont des navires», à savoir des exercices de survie en mer, et ce en coordination avec les sapeurs-pompiers et l'assistance des garde-côtes.

Un autre stage de formation pratique a été effectué, durant la

même période, au niveau des ateliers de l'Entreprise de réparation navale (Erenav) au profit des stagiaires formés dans la spécialité «Machine», de même que les aquaculteurs qui ont bénéficié d'une formation de plongée au niveau des fermes aquacoles notamment pour la récolte des espèces et la pose des alevins, a-t-il souligné, assurant que cette formation pratique dédiée à l'aquaculture vise l'acquisition d'un vrai savoir-faire.

Un des objectifs du programme européen DIVECO 2 est la création d'un référentiel de formation et de valorisation des apprentissages, a-t-on rappelé de même source.

Il est prévu, l'organisation, lundi prochain à Mostaganem, d'une journée de sensibilisation sur l'intégration de la pisciculture dans l'agriculture au profit des agriculteurs, a-t-on annoncé de même source.

Kamel L.

Ouargla

Plus de 140 projets d'investissement avalisés par l'ANDI

Au moins 149 projets d'investissement ont été avalisés en 2018 dans la wilaya de Ouargla par le guichet unique décentralisé de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), a-t-on appris auprès de cet organisme.

Ces projets, cumulant un investissement de 37,3 milliards DA et devant générer 2 423 emplois, concerne 54 nouveaux projets et des opérations d'extension de 95 autres projets déjà en activité, a-t-on précisé.

Ils se répartissent entre divers secteurs d'activités, dont le bâtiment et travaux publics (83 pro-

jets), les services (19), l'agriculture et l'aquaculture (14) et l'industrie (7) avec des opérations dans la transformation de plastique, le textile, le tourisme, l'agroalimentaire, le papier et le liège, et les télécommunications, ajoute la source.

La majorité de ces projets sont implantés dans les communes de Hassid-Messaoud, N'goussa, Hassi-Benabdallah, Sidi-Khouiled, Rouissat et Ouargla.

L'ANDI avait enregistré, durant l'année 2017, l'entrée en activité de 18 des 217 projets avalisés avec la création de 252

emplois, selon cet organisme qui relève une «dynamique» dans le domaine de l'investissement avec la concrétisation de plusieurs projets et dans divers créneaux afin de booster l'activité économique locale, notamment dans les segments agricole et industriel.

Des rencontres de sensibilisation sont projetées cette année à travers la wilaya de Ouargla pour encourager l'investissement, et ce à travers la présentation et l'explication des avantages multiples offerts aux investisseurs par le biais de l'ANDI.

Lamine G.

Médéa

Rupture d'une canalisation, plusieurs communes sans eau potable

La rupture d'une canalisation d'eau, survenue à «Ouled-Hamza», commune de Meudjbeur, sud-est de Médéa, a provoqué l'interruption de l'alimentation en eau potable de plusieurs localités, à partir du barrage de Koudiate Acerdoune, a-t-on appris vendredi auprès du directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE).

La crue de «Oued Seghouane», qui traverse la commune de Meudjbeur, à 52 km au sud-est de Médéa, a provoqué, jeudi, le déboisement de la principale canalisation du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune alimentant six localités sud et sud-est de la wilaya, a indiqué à l'APS, Mahfodh Boukarta, ajoutant que cet incident a engendré une «interruption provisoire» de l'approvisionnement de ces communes en eau potable.

Les localités touchées par cette perturbation sont, Meudjbeur, Zoubiria, Seghouane, Tlet-Douairs, Ksar-el-Boukhari et Bougezoul, a-t-il souligné, précisant que des dispositions ont été prises afin de «réduire l'impact de cet incident», en recourant aux stocks existants au niveau des réservoirs d'eau dont disposent ces localités, en attendant la réparation de la canalisation.

Les travaux de réparation devraient intervenir, dès samedi, a fait savoir le directeur local de l'ADE ajoutant que des équipes de réparation relevant de l'agence nationale des barrages et des transferts (Anbt) et de l'entreprise «Hydro-Aménagement» vont superviser ces travaux et déployer tous les moyens pour rétablir l'alimentation de ces communes en eau potable dans les meilleurs délais.

R. R.

Saïda

Deux morts et deux blessés dans un accident de la route

DEUX PERSONNES sont mortes et deux autres blessées dans une collision entre deux véhicules, survenue jeudi soir à Saïda, a-t-on appris auprès des éléments de la protection civile.

Cet accident s'est produit au niveau du CW 9 reliant les communes de Hassasna à Tiricne, causant la mort sur place de deux personnes, a précisé la même source.

Les éléments de la Protection civile ont évacué les blessés vers l'établissement hospitalier de la commune de Hassasna.

Les corps sans vie des deux victimes âgées de 43 et 56 ans ont été transférés à la morgue de l'hôpital «Ahmed Medeghri» de la ville de Saïda.

M. K.

Maroc /Arabie Saoudite

Le Maroc rappelle son ambassadeur à Ryadh et quitte la coalition arabe au Yémen

■ Le Maroc a décidé de rappeler son ambassadeur à Ryadh pour des consultations et de quitter la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite concernant la guerre au Yémen, a rapporté l'agence de presse AP.

Par Ahlam N.

« Dans la guerre au Yémen, le Maroc a décidé de mettre un terme à sa participation à la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite et a rappelé son ambassadeur à Ryadh », rapporte l'agence américaine «Associated Press» (AP), citant des sources gouvernementales marocaines.

Selon l'agence, «les prémices de cette crise diplomatique» ont commencé après l'entretien accordé fin janvier par Nasser Bourita, ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, à la chaîne qatarie «Al Jazeera». Lors de cette interview, le ministre avait indiqué que «l'engagement» de son pays dans le conflit au Yémen, sous la direction de la coalition arabe menée par Ryadh, avait «changé».

Dans ce sens, une source gouvernementale marocaine a confié à AP que Rabat «ne participait plus aux interventions militaires ni aux réunions ministérielles au sein de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite». Néanmoins, le Maroc n'a pas encore défini son plan de retrait de la coalition arabe.

Presque une semaine après l'entretien du chef de la diplomatie marocaine avec Al Jazeera, la chaîne de télévision saoudienne Al-Arabiya a diffusé un documentaire sur le conflit du Sahara occidental. Dans ce reportage, la chaîne de télévision affirme que le Maroc a «envahi le Sahara occidental après le départ des

colonisateurs espagnols en 1975». Selon une autre source gouvernementale marocaine, citée par AP, jugeant que les propos d'Al-Arabiya étaient «une atteinte grave aux intérêts supérieurs» du royaume chérifien, «le Maroc a rappelé son ambassadeur en Arabie saoudite pour consultations».

D'après Associated Press, Mustapha Mansouri, ambassadeur du Maroc en Arabie saoudite, est actuellement à Rabat.

Lors de son entretien avec Al Jazeera, le ministre marocain des Affaires étrangères a également laissé entendre que Rabat avait refusé de recevoir le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, en novembre 2018, lors de sa tournée dans certains pays maghrébains.

A. N./APS



Algérie/Tunisie/Coopération

Raccordement au réseau de gaz naturel algérien de près de 2 000 foyers de Sakiet Sidi Youcef

Un total de 1 899 foyers ont été raccordés vendredi au réseau de gaz naturel dans la ville historique Sakiet Sidi Youcef (Tunisie), à partir des réseaux algériens.

Ont assisté à cette opération, côté algérien les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Moudjahidine et de l'Energie, respectivement Noureddine Bedoui, Tayeb Zitouni et Mustapha Goutouini, et côté tunisien le ministre de l'Intérieur, Hichem Fourati, de l'Industrie, Slim Feriani et de l'Environnement et des affaires locales, Mokhtar Hammami.

La cérémonie de raccordement au réseau de gaz naturel, inscrite dans le cadre de la commémoration du 61^e anniversaire

des événements sanglants de Sakiet Sidi Youcef et à laquelle ont pris également part les P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour et de Sonelgaz, Mohamed Arkab, a eu lieu à la limite des frontières algéro-tunisiennes.

En application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'alimentation en gaz naturel de la ville historique de Sakiet Sidi Youcef à partir des réseaux algériens revêt une importance symbolique.

Annoncé par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia en février 2018, le projet d'alimentation en gaz naturel de la ville tunisienne a été lancé en avril 2018.

Totalisant une longueur de réseau de 12,5

km depuis la commune de Lahdada (Souk Ahras) jusqu'au centre de distribution de basse tension de Sakiet Sidi Youcef, avec 5 km de réseau à l'intérieur du territoire tunisien, 1 899 foyers seront raccordés au réseau du gaz naturel, dans une première étape, pour atteindre 2 624 foyers à l'horizon 2030, selon les données fournies.

Lancé en travaux pour le réseau de distribution en avril 2018 et de conduite en août dernier, le projet, mobilisant une enveloppe financière de 17,9 millions de dinars, a été parachevé en travaux en décembre dernier.

Les délégations ministérielles des deux pays se sont ensuite dirigées vers la ville Sakiet Sidi Youcef.

Moncef D.

L'Algérie y prend part

Congrès des syndicats du Maghreb à Tunis

Le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Khiat, a participé, en sa qualité de représentant du ministre, aux travaux du 5^e congrès de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA) à Tunis, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Prononçant une allocution lue au nom du ministre, M. Khiat a affirmé que la participation de l'Algérie à ce congrès témoigne «de l'intérêt qu'accorde le gouvernement algérien à l'action maghrébine commune et son souci de poursuivre et de renforcer la coopération et la coordination en vue de relancer le développement et réaliser l'intérêt du travailleur de manière particulière

et le citoyen de manière générale». Il a estimé, à cette occasion, que ce congrès «constitue un jalon supplémentaire pour le renforcement des relations entre les peuples de la région, à la lumière de la grande volonté exprimée par ses dirigeants pour renforcer l'édifice maghrébin».

M. Khiat a mis en exergue «l'expérience de l'Algérie dans le cadre de la concertation et du dialogue social et sa régularité avec les partenaires économiques et sociaux, ayant permis de réaliser d'importants acquis sociaux, notamment la consécration de droits socio-économiques, la promotion de l'emploi et le renforcement de la couverture sociale au profit des travailleurs». Ce principe est devenu, a-t-il dit, «essentiel pour le

traitement des questions et des grands dossiers stratégiques en Algérie», ajoutant que «les rencontres bilatérales et trilatérales constituaient une base de concertation entre le gouvernement et les partenaires socio-économiques». Il s'est félicité, par ailleurs, du «rôle important de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en tant que partenaire social».

M. Khiat a mis en avant, également, l'accord conclu entre le gouvernement tunisien et l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) relatif à la question des salaires, le qualifiant de «victoire pour le peuple tunisien et modèle opérationnel du rôle du dialogue social dans la réalisation du consensus et de la stabilité».

M. Khiat a affirmé que les nombreux défis auxquels sont confrontés les pays du Maghreb sont susceptibles de «renforcer les liens de solidarité et de coopération entre les peuples de la région», ajoutant que le choix de la tenue du congrès parallèlement à la commémoration du 61^e anniversaire de Sakiet Sidi Youssef, 8 février 1958, représente «une symbolique de la cohésion des peuples du Maghreb».

L'alimentation de la région de Sakiet Sidi Youssef en gaz naturel, à partir de l'Algérie à l'occasion de la commémoration de ces événements douloureux «témoigne de la concrétisation de la coopération technique entre les pays du Maghreb».

Les syndicats des travailleurs des pays de la région «jouent un

rôle important dans l'échange d'avis et d'expertise sur les meilleures approches en matière de développement socio-économique», a-t-il poursuivi, soulignant que ce congrès de haut niveau «contribuera à renforcer la convergence et la coopération entre les différentes organisations de l'Union».

M. Khiat a insisté, en outre, sur l'impératif de «renforcer la coordination permanente et constante, et d'unifier les vues et positions entre les pays de la région à plusieurs niveaux», gouvernements, organisations syndicales des travailleurs et employeurs, particulièrement les instances et organisations internationales et régionales.

R. M.



Afghanistan

Washington aimerait un accord de paix avant les élections de juillet

■ L'émissaire des États-Unis pour l'Afghanistan s'est montré optimiste vendredi sur la possibilité de parvenir à un accord de paix «avant les élections» de juillet, ce qui ouvrirait la porte au retrait américain voulu par Donald Trump, sans toutefois cacher sa méfiance à l'égard des talibans.

Par Rima C.

De retour à Washington après une longue tournée ponctuée par six jours consécutifs de réunions avec les insurgés islamistes afghans au Qatar, Zalmay Khalilzad a précisé sa stratégie devant le cercle de réflexion United States Institute of Peace. «Le mieux pour l'Afghanistan serait de pouvoir trouver un accord de paix avant les élections, qui sont programmées en juillet», a lancé le diplomate d'une voix enrouée – la conséquence de «42 heures de discussion avec les talibans», a-t-il plaisanté. «Il y a suffisamment de temps», a-t-il estimé. Washington et les talibans mènent depuis l'été des discussions directes inédites pour tenter de mettre un terme au plus long conflit de l'histoire des États-Unis, lancé dans la foulée des attentats du

11 septembre 2001. A l'époque, les talibans étaient au pouvoir à Kaboul et le pays était considéré comme un sanctuaire pour le réseau jihadiste Al-Qaïda. Mais après la chute rapide de son régime, le mouvement islamiste s'est mué en insurrection qui continue de contrôler une partie du territoire, malgré la présence encore aujourd'hui de 14 000 soldats américains après plus de 17 années de guerre. Donald Trump a promis durant sa campagne de mettre fin à ce conflit qui a tué des milliers de civils afghans et 2 400 soldats américains, ou en tout cas de retirer ses troupes. Une intention réitérée mardi lors de son discours annuel sur l'état de l'Union devant le Congrès américain. En décembre, des responsables américains avaient même fait savoir que le locataire de la Maison-Blanche avait déjà décidé de rapatrier la moitié des

troupes. «Mon objectif, a assuré Zalmay Khalilzad, n'est pas de chercher un accord de retrait mais un accord de paix». «Un accord de paix peut permettre le retrait», a-t-il insisté. Pour lui, ceux qui pensent que les Américains partiront «quoi qu'il en soit» ont «mal compris la position du président». Jeudi déjà, il avait démenti sur Twitter l'existence d'un calendrier pour le départ des troupes, mais il n'a pas exclu clairement une possible réduction des effectifs sans attendre un accord de paix définitif. «Notre retrait se fera à certaines conditions», notamment qu'il «n'y ait pas de terroristes qui menacent les États-Unis depuis l'Afghanistan», a encore dit le représentant spécial, évoquant «une ligne rouge». Selon lui, ces deux points ont déjà fait l'objet d'un «accord de principe» avec les talibans: les insurgés se sont engagés à ce qu'«aucun groupe terroriste» ne puisse «utiliser l'Afghanistan» comme base, et Washington a accepté «un cadre pour un possible retrait américain, inclus dans un accord global». Mais «les paroles ne suffisent pas lorsqu'il s'agit de la sécurité nationale des Américains», a-t-il souligné, affirmant que l'engagement des tali-



PH. > D. R.

bans devrait faire l'objet d'un «mécanisme de mise en œuvre». La prochaine étape doit être, aux yeux des États-Unis, de voir les talibans engager un «dialogue inter-afghan» avec le gouvernement de Kaboul – ce qu'ils se sont jusqu'ici toujours refusés à faire, considérant qu'il s'agissait d'une «marionnette» des Américains. «Ce ne sera pas faci-

le» mais «nous ne pouvons pas nous substituer aux décisions qu'ils doivent prendre entre Afghans», a-t-il plaidé, estimant qu'un forum élargi à d'autres parties et acteurs de la société afghane pourrait permettre de contourner l'hostilité des insurgés à un tête-à-tête avec le gouvernement.

R. C.



Points chauds

Tensions

Par Fouzia Mahmoudi

Jamais les relations entre la France et l'Italie n'avaient été aussi tendues. Pas depuis la Seconde Guerre mondiale au moins. Ce qui ne fait qu'accentuer le caractère exceptionnel du schisme qui sépare désormais ces deux pays européens emblématiques et habituellement solidement alliés. Et c'est sans surprise que Marine Le Pen a estimé hier que le rappel de l'ambassadeur de France en Italie était une «faute diplomatique» démontrant qu'Emmanuel Macron était «une source de tensions et d'immaturité» en Europe. «Cette décision est contraire aux intérêts de nos deux pays», a ajouté dans un tweet la présidente du Rassemblement national (RN), dont le parti est un allié de la Ligue italienne (extrême droite) dirigée par l'homme fort du gouvernement de la Péninsule, Matteo Salvini. Le président de «Debout la France», Nicolas Dupont-Aignan, a lui aussi de son côté dénoncé une «folle décision» d'Emmanuel Macron dans le rappel de son ambassadeur en raison «d'attaques» sans «précédent» du gouvernement italien. «Cet acte grave et inédit dans l'histoire de la construction de l'Union européenne porte un coup majeur à la grande amitié entre la France et l'Italie», a estimé le député de l'Essonne dans un communiqué. La rencontre mardi dernier en France entre le vice-président du Conseil italien et chef de file du Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème), Luigi Di Maio, avec des «gilets jaunes» «ne saurait être un motif de rétorsion diplomatique», a ajouté l'ancien allié de Marine Le Pen à la présidentielle, qui juge «disproportionnée» la réaction de Paris. Nicolas Dupont-Aignan dénonce en outre «une concordance entre la manière dont Macron dresse les Français les uns contre les autres et la manière dont il divise les Européens». «C'est un président malsain qui a besoin de diviser pour exister», a-t-il dit à l'AFP. Le président des «Patriotes», Florian Philippot, a lui jugé «l'indignation sélective». «On est dans un système qui s'appelle l'Union européenne où c'est l'ingérence permanente. (...) Si on veut sortir de l'ingérence, il faut sortir de l'UE», a plaidé ce partisan d'un Frexit. L'ancien bras droit de Marine Le Pen a rappelé que «c'est bien Emmanuel Macron qui parlait de lèpre populiste quand il parlait du gouvernement italien. (...) Pour être respecté, il faut respecter les autres». Cela va sans dire que du côté des élus de «La République en Marche», la décision de l'exécutif est elle considérée comme allant de soi. Reste à savoir si les Français verront dans cet acte une provocation française ou au contraire une réponse à des attaques venant de l'Italie. Quoiqu'il en soit, le moment reste tout de même mal choisi, Macron ayant besoin de renvoyer une image de stabilité et d'apaisement vers une grande majorité de Français qui doutent de l'action de sa présidence et qui continuent largement à soutenir le mouvement contestataire «des gilets jaunes». F. M.

Corée du Nord

Le deuxième sommet Trump/Kim se tiendra à Hanoï

Donald Trump a révélé vendredi que la capitale du Vietnam, Hanoï, accueillerait le deuxième sommet historique entre le président américain et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un fin février, tout en prédisant un avenir économique radieux pour la Corée du Nord. Le pays, ainsi que la date de ce deuxième sommet historique – après celui ayant eu lieu à Singapour en juin – étaient déjà connus, mais pas sa localisation exacte. «Mes représentants viennent juste de quitter la Corée du Nord après une réunion très productive», a écrit le locataire de la Maison-Blanche sur Twitter. Le sommet se tiendra à Hanoï, au Vietnam, les 27 et 28 février. «J'ai hâte de rencontrer le président Kim et de faire avancer la cause de la paix !», a-t-il déclaré. La Corée du Nord n'a pas donné d'information officielle à propos du sommet. Kim Jong Un ne l'a pas non plus mentionné durant une réunion vendredi avec les hauts gradés de l'armée du pays. L'émissaire des États-Unis pour la Corée du Nord Stephen Biegun a terminé vendredi une visite de trois jours à Pyongyang destinée à préparer ce deuxième sommet. De mercredi à vendredi, il s'est entretenu avec l'émissaire

nord-coréen Kim Hyok Chol, afin de permettre des progrès sur «une dénucléarisation complète, la transformation des relations États-Unis/Corée du Nord, et la mise en place d'une paix durable sur la péninsule coréenne», a déclaré le département d'État américain dans un communiqué, quelques heures avant le tweet du président Trump. Les émissaires des deux pays ont convenu de se rencontrer à nouveau avant le 27 février. A Séoul, M. Biegun a informé hier le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Kang Kyung-hwa, du déroulement de ses discussions à Pyongyang. Il a souligné qu'il restait encore du travail à faire avec les Nord-Coréens avant le sommet de Hanoï. «Nous avons un dur travail à faire avec la DPRK», acronyme anglais de la République populaire démocratique de Corée, a dit M. Biegun à M. Kang. «Je suis confiant que si les deux parties restent engagées, nous pouvons faire de réels progrès», a-t-il dit. «Nous ne savons pas où cela va aller, mais nous sommes au milieu d'une conversation, et les discussions à Pyongyang ont été productives», a déclaré l'émissaire américain. M. Kang a dit à M. Biegun que les États-Unis avaient «le soutien

total» de la Corée du Sud pour le sommet à venir. Le président américain a estimé vendredi que la Corée du Nord, actuellement minée par la pauvreté, pouvait espérer de biens meilleurs jours sur le plan économique. «La Corée du Nord, sous le commandement de Kim Jong Un, va devenir une grande puissance économique», a estimé Donald Trump dans un deuxième tweet vendredi. Kim Jong Un «pourra en surprendre certains mais il ne me surprendra pas moi, car j'ai appris à le connaître et suis entièrement conscient de ce dont il est capable», a-t-il poursuivi. «La Corée du Nord va devenir un autre type de fusée – une fusée économique!», s'est enthousiasmé celui qui traitait encore il y a peu le dirigeant nord-coréen d'«homme-fusée» («Rocket Man»), en référence aux tests de missiles balistiques nord-coréens. Après des mois de sur-enchère, d'insultes personnelles et de menaces, les deux dirigeants ont amorcé un rapprochement spectaculaire au début de l'an dernier. Lors de leur première rencontre, MM. Kim et Trump avaient signé une déclaration très vague en faveur de «la dénucléarisation de la péninsule coréenne».



Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

La générale de «Kiyass ou labes» séduit le public

■ Un public relativement nombreux a assisté vendredi soir à la générale de la pièce théâtrale «Kiyass ou labes» au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Il s'agit d'une comédie noire à une seule voix, sur la condition sociale des petites gens aux revenus modestes et leur droit au bonheur, produite par la Coopérative «Le Théâtre Rocher noir» de Boumerdès. Le public a ri aux larmes, appréciant l'interprétation époustouflante de Fouzi Bayet qui a exploité tous les accessoires sur l'ensemble de l'espace scénique.

Par Abla Selles

Présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, la générale de la pièce théâtrale «Kiyass ou labes» était présentée vendredi soir devant un public relativement nombreux. Ce monodrame de 65 mn est produit par la Coopérative «Le Théâtre Rocher noir» de Boumerdès. Mise en scène par Abdelghani Chentouf sur un texte de Ahmed Rezzak, cette pièce a été brillamment interprétée par Fouzi Bayet.

Répétant les mêmes gestes quotidiens dans une étuve, «El Ayachi», masseur dans un bain maure, blasé par les déceptions de la vie, étale ses tourments causés par «Romana», personnage suggéré, au regard «bavard et pétillant» qu'il avait vu dans un bus, puis suivi jusqu'au domicile parental, sans pour autant pouvoir lui souffler un mot.

Hypothèse transformée en idée fixe, Romana, amour imaginaire et utopique, hante la vie d'El Ayachi, qui, chaque fois qu'il se résout à lui envoyer une missive pour lui révéler sa flamme et son métier, finit par se rétracter, de peur de la perdre.

Rongé par le désespoir et l'incertitude, El Ayachi se raconte, étalant quelques moments de sa vie, avec son père notamment qui lui avait appris à voir une femme comme une «bouteille de gaz» qu'il faut «bien fermer» au risque qu'elle n'explose.

Déclamant un texte dense aux contours métaphoriques et allusifs, El Ayachi va passer en revue différents secteurs de la vie, pour pointer du doigt ce qui ne va pas et établir les responsabilités, sans pour autant approfondir son propos.

«Comment allez-vous faire pour répondre de vos actes devant le Tout Puissant le jour du jugement dernier ?», a-t-il demandé avant d'ajouter : «El Ayachi ne peut s'occuper du gommage et du dégrassage de vos consciences et vos forfaits».

Dans une prestation au rythme soutenu, Fouzi Bayet est surpassé dans l'interprétation des différents personnages qu'il a intelligemment intégrés dans des situations comiques très appréciées par le public qui a longtemps applaudi l'artiste.

La scénographie, minimaliste est également l'œuvre de Abdelghani Chentouf, qui a judicieusement opté pour quelques



accessoires du hammam (seaux d'eau, douchettes, robinets, petits récipients, gants de crin, sabots et serviettes), accrochés à deux réseaux de tuyauterie séparés, sur un espace scénique délimité par un tas de papiers déchirés, suggérant le nombre de lettres jetées qui témoignent de la détresse d'El Ayachi.

La bande son et les bruitages de Karim Merabet et Rafik

Boukercha respectivement, ainsi que l'éclairage feutré, latéral, vertical ou d'ensemble, ont été d'un apport concluant à la trame de ce monologue qui a beaucoup puisé dans le registre du théâtre populaire.

«Le rire et la dérision, tout comme le Théâtre populaire, demeurent parmi les seules alternatives pour espérer voir le public reprendre le chemin du

théâtre», a déclaré le metteur en scène à l'issue de la représentation.

Le public a ri aux larmes, appréciant l'interprétation époustouflante de Fouzi Bayet qui a exploité tous les accessoires sur l'ensemble de l'espace scénique. Applaudissant longtemps l'artiste, le public a regretté la «non programmation» de «Kiyass ou la bes» pour quelques autres représentations, afin de permettre au public de s'élargir davantage.

A. S.

Foire internationale du livre de La Havane

Azzedine Mihoubi visite nombre d'établissements culturels cubains

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a visité à La Havane (Cuba) nombre d'établissements culturels activant dans le domaine du patrimoine et du cinéma, et s'est enquis de l'expérience cubaine «distinctive» en la matière.

Accompagné de la vice-présidente des musées cubains relevant du Conseil national du patrimoine culturel de la République de Cuba (CNPC), Sonia Virgen Perez Mojena, M. Mihoubi a effectué une visite au Musée des arts du décor, où il s'est enquis des différentes œuvres dont la plupart ramenées d'Europe et d'Asie et remontent aux 19^e et 20^e siècles.

Pour sa part, la responsable cubaine a présenté au ministre de la Culture un aperçu sur le conseil ainsi que le patrimoine matériel et immatériel de son pays, relevant, à ce pro-

pos, l'importance de la formation dans son pays en matière de conservation du patrimoine. Les œuvres exposées consistent en des statues, des tableaux et des ustensiles antiques répartis sur les chambres d'un grand château qui appartenait, avant 1961, à Contessa, puis un musée en 1964.

Par ailleurs, le ministre de la Culture a visité l'Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques (ICAIC) qui dispose également d'une expérience pionnière à Cuba et en Amérique latine, dans le domaine de la production de films d'animation.

Il a estimé, également, que l'expérience cubaine en matière de cinéma «a reflété le développement historique de la société cubaine et ses grands symboles», ajoutant, par ailleurs, que Cuba «reste un pays ami entretenant de solides relations historiques

avec l'Algérie et partageant les mêmes principes de liberté, de lutte et d'indépendance».

M. Mihoubi a exprimé, en outre, la disponibilité de son département ministériel à organiser une Semaine du cinéma cubain en Algérie et d'accueillir les films cubains au Festival international du cinéma d'Alger, dédié au film engagé, et ce, pour «mettre l'accent sur l'expérience cubaine dans le 7^e art, son histoire et ses courants artistiques ainsi que sa nouvelle génération de jeunes réalisateurs». Le ministre de la Culture a appelé la responsable cubaine à «œuvrer à la production d'un film commun regroupant des jeunes réalisateurs des deux pays», exprimant, à ce titre, «la disponibilité de son secteur pour accueillir des experts cubains en matière de films d'animation».

L. B.

Echanges culturels

Une caravane culturelle algérienne dans plusieurs villes de France

Une caravane culturelle algérienne s'ébranlera dans les prochains jours pour aller à la rencontre des membres de la communauté algérienne dans plusieurs villes de France, a-t-on appris vendredi de l'ambassade d'Algérie en France. Initiée en partenariat avec le ministère de la Culture et l'Office national des

droits d'auteur et des droits voisins (Onda), cette caravane a été annoncée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, lors de la 3^e réunion d'orientation et de coordination, tenue le 30 octobre 2018 à l'ambassade d'Algérie en France, avec les chefs de postes consulaires d'Algérie en France.

Le 14 janvier dernier, une rencontre de coordination a regroupé, au siège de l'ambassade d'Algérie en France, l'ambassadeur Abdelkader Mesdouda, les consuls généraux d'Algérie en France, le DG de l'Onda, Sami Bencheikh El Hocine, et le représentant du ministère de la Culture. Dans un premier temps,

des concerts, expositions, conférences-débats, spectacles et danses seront organisés par les consulats généraux algériens au niveau des villes de Paris, Lille, Strasbourg, Marseille et Lyon, avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire français où la communauté algérienne est présente.

R. I.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Institut Culturel italien d'Alger
(El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi (Alger)
Jeudi 14 et vendredi 15 février :

Pièce «Nathan le sage» d'après l'œuvre de Gotthold Ephraim Lessing. Mise en scène : Alice et Bertrand Kazmarek. Texte : Bertrand Kazmarek. La pièce sera présentée par la troupe Amitié Interreligieuse de la ville d'Istres (France).

Galerie d'art Asselah-Hocine
Du 10 février au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui. Le vernissage est prévu pour le dix février à 16h30.



OGC Nice

Atal souffre d'une lésion aux ischios

LE DÉFENSEUR international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal, victime d'une lésion aux ischios, a déclaré forfait pour la réception de l'Olympique Lyon aujourd'hui (21h00), en clôture de la 24^e journée du championnat française de football Ligue 1. «Touché à Lille samedi dernier (défaite 4-0), Youcef Atal soigne actuellement une lésion aux ischios. Le latéral ne sera pas apte à tenir sa place face aux Gones, tout comme Danilo et Jean-Victor Makengo,

blessés cette semaine à l'entraînement», a annoncé le club azuréen vendredi sur son site officiel. Une blessure qui vient de mettre un véritable coup d'arrêt pour l'ancien joueur du Paradou AC, qui a crevé l'écran depuis le début de la saison en enchaînant les performances. Il a été élu joueur du mois (janvier) de son équipe pour la troisième fois de suite Atal (22 ans) a rejoint Nice l'été dernier en provenance de Courtrai (Belgique) pour un contrat de cinq ans.

Athlétisme / Meeting en salle de Lievin

Oussama Cherrad concourra sur le 2000m

LE JEUNE crossman algérien Oussama Cherrad s'est envolé vendredi matin à destination de Lille (Nord de la France) en prévision d'un meeting en salle, prévu aujourd'hui à Lievin et dont il disputera le 2000m, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Pour sa première sortie en salle, Cherrad, qui est accompagné par son entraîneur Brahim Chettah, essaiera de se faire une idée sur les épreuves indoor, tout en jugeant sa forme actuelle», a précisé la même source. Ce meeting, qui enregistrera la participation de grands

noms de l'athlétisme mondial se déroulera à guichets fermés, en présence d'environ 5 500 spectateurs, a-t-on encore appris de l'instance fédérale. Juste après ce meeting, Cherrad, champion arabe junior de cross country en titre, se rendra à Faro (Portugal) pour effectuer un stage de préparation de plus d'un mois. En effet, l'enfant de Ras El Oued, sociétaire du club Olympique de Bordj Bou Arréridj, séjournera au Portugal jusqu'au 14 mars prochain, avec l'objectif de préparer en premier lieu les Championnats d'Afrique juniors, prévus en Côte d'Ivoire.

Sports mécaniques

Un show de drift à Mers El Hadjadj

UNE DÉMONSTRATION de drift de sport mécanique automobile a eu lieu vendredi à Mers El-Hadjadj d'Oran, devant une foule de fans de sports mécaniques. Cette manifestation, organisée par un groupe de pilotes de sport automobile d'Oran, a réuni une dizaine de jeunes drifters de la wilaya d'Oran. Un show exceptionnel plein de sensations fortes et de techniques maîtrisées, par les dérapages contrôlés, le rugissement du moteur et la fumée des pneus. Des compétiteurs possèdent des véhicules de drift très performants et spécialement conçus, avec plein d'enthousiasme et de confiance. L'art de la dérive est impressionnant chez certains jeunes Oranais, à l'exemple du spécialiste du drift, Amine Mahi au volant d'une BMW E 30. «Je serais très fier de représenter un jour mon pays à une manifestation internationale de drift. Je tenterai par tous les moyens de réaliser mon rêve et celui de tous les drifters algériens férus de sport automobile», dit-il, faisant qu'il est invité à participer, au mois d'avril prochain, à un concours international en Tunisie. Cette démonstration constitue une opportunité pour bien préparer les prochaines échéances à venir, tel que le championnat national de drift et le concours Red Bull Car Park Drift prévu le mois 18 mai prochain Alger, qualitatif pour le challenge mondial de drift. Dans cette spécialité, le seul marquage sur le parcours est un petit pneu qui sert de repère pour les pilotes. Le site, qui fait la moitié

d'un terrain de football, est flanqué d'un petit monticule de galets duquel les spectateurs peuvent regarder la compétition. Ce spectacle inédit à Oran renforcerait l'attrait de la manifestation auprès du public. Dans cette discipline de sport automobile, les pilotes doivent maintenir leurs véhicules en dérapage sur la piste tout en recherchant la vitesse maximale.

Ligue 1 Mobilis (21^e journée) Le CSC freiné, le PAC surprend le MCO

■ Le CS Constantine, tenu en échec par l'AS Ain M'lila sur un score nul (0-0) en match comptant pour la 21^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, voit sa série de 12 victoires de rang (toutes compétitions confondues) stoppée.



Ph. > D. R.

Les Pacistes ont surpris les Hamraoua

Par Mahfoud M.

Les gars du vieux Rocher prennent quand même seuls la 4^e place avec un total de 32 points pour 20 matches, alors que l'AS Ain M'lila (22 pts - 21 m), qui lutte pour son maintien, rejoint l'O. Médéa et le CABB Arréridj à la 10^e place. Personne ne s'attendait à ce semi-échec des Constantinois qui se devaient de l'emporter pour se rapprocher plus du groupe de tête et pour-quoi pas obtenir au moins la deuxième place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique, qu'ils disputent cette saison et dans laquelle ils brillent. Les poulaains de Lavane ont tout fait pour empocher les trois points mais ils ont fait face à une grande résistance des Mlilis qui sont

dans une situation difficile et qui se devaient d'enregistrer un résultat probant pour garder leurs chances de maintien intactes. Les Rouge et Noir partent donc avec un point très précieux, d'autant plus qu'ils l'ont acquis devant une équipe qui revient fort ces derniers temps, même si la fatigue a eu raison d'elle, avec l'accumulation des matchs toutes compétitions confondues.

Naidji tout feu tout flamme

Dans l'autre match disputé vendredi, la formation algéroise le Paradou AC a surpris le MC Oran chez lui en le battant sur le score de (2/0) sur son stade Ahmed Zabana d'Oran.

Cette victoire lui permet de

s'installer sur la troisième marche du podium (3^e) avec 33 pts pour 21 matches joués, alors que le MCO reste scotché à la 9^e place (24 pts - 21 m). A noter la grosse performance de Naïdji qui a inscrit les deux buts de son équipe aux 71^e et 78^e. Le jeune attaquant paciste consolide de ce fait son statut de meilleur buteur du championnat avec 16 buts, réussissant par la même occasion son cinquième doublé de la saison. Il est clair que Naïdji demeure cette saison l'attraction du championnat et continue à affoler les compteurs, lui qui devrait jouer sa dernière saison cette année et s'exilera, certainement, la saison prochaine dans un club qui répondrait à ses aspirations.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (21^e journée)

Le NCM bat son dauphin et consolide sa position

Le NC Magra a pris le large en tête de la Ligue 2 Mobilis de football, avec désormais cinq points d'avance sur son Dauphin, l'ASO Chlef, qu'il a difficilement dominé (2-1) dans le match au sommet de la 21^e journée, disputé vendredi au stade communal de Magra, au moment où les mal classés USM El Harrach et l'ASM Oran se sont neutralisés (0-0) dans le match décisif pour le maintien. Les choses étaient pourtant très mal parties pour le leader, surpris à domicile par un but de Benkabilia (26'), avant de se ressaisir et de renverser la vapeur. D'abord par Bouflih, qui a égalisé sur penalty à la 40', puis par Mebarki, buteur à l'ultime seconde du temps additionnel (90'+5). A la faveur de ce succès à l'arraché, les Bleu et Blanc comptent une avance relativement confortable de cinq points sur l'ASO, obligé de partager sa deuxième place avec l'US Biskra et le WAT qui jouera samedi. A signaler aussi que le but victorieux de Mebarki a été suivi d'une longue période d'arrêts de jeu, car les joueurs et le staff technique de l'ASO avaient longuement contesté auprès de l'arbitre,

avant de résoudre à accepter la défaite. Dans l'autre match au sommet de ce vendredi, les mal classés USM El Harrach et ASM Oran se sont neutralisés (0-0) au stade du 1^{er} Novembre (Mohammadia). Un score qui n'arrange aucune de ces deux formations, qui restent coincées dans les abysses du classement général, puisque les Harrachis sont provisoirement 13^e, avec 21 points, et les Asémistes 14^e, avec 18 unités. Outre l'importante victoire du NCM sur l'ASO, les meilleures opérations du jour sont à l'actif de la JSM Béjaïa et de l'US Biskra, auteurs de victoires importantes, particulièrement l'USB, qui a ramené une précieuse victoire de son déplacement chez la lanterne rouge, l'USM Blida (1-3). Une victoire assurée par Allam (59'), Dakhia (66') et Samer (81'), propulsant par la même occasion le club des Zibans provisoirement sur la deuxième marche du podium, ex aequo avec l'ASO et le WAT. Pour sa part, la JSMB a dominé l'Amel Boussaâda (3-2), grâce à Zamoum (12'), Benmessaoud (40') et Ghanem sur penalty (70'), alors que les visiteurs avaient trouvé le chemin des

filets par l'intermédiaire de Tuil (29'), et Baâli (72'). Un succès difficile, mais qui conserve son pesant d'or pour le club de Yemma Gouraya, désormais cinquième, ex aequo avec le RCR, avec 33 unités pour chaque club, alors que l'Amel Boussaâda stagne à la 10^e place, avec 28 unités. Enfin, la JSM Skikda a difficilement disposé de l'USM Annaba (2-1), grâce à Khennab (7') et Amrane (19'), alors que Boucif avait réduit l'écart pour les Tuniques-Rouges (72'). La fin de match a été particulièrement difficile pour la JSMS, car les Annabis avaient réussi un retour tonitruant dans cette rencontre qu'ils ont cependant terminée à neuf contre onze, suite à l'exclusion de deux de leurs joueurs. Une supériorité numérique qui a considérablement soulagé l'équipe locale, ayant préservé le score de deux buts à un jusqu'au coup de sifflet final. Grâce à cette précieuse victoire, la JSMS se hisse provisoirement à la 9^e place du classement général, avec 29 points, au moment où l'USMA recule à la 8^e place, avec 30 unités au compteur.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Asphyxie au monoxyde de carbone

9 décès en 48 heures à Alger et Skikda

NEUF personnes sont décédées à Alger et Skikda, durant les dernières 48 heures, par asphyxie au monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains, indique, samedi dans un communiqué, la Protection civile. «Les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains, à Blida, Alger, Skikda, Constantine, Jijel, Ain Defla, Djelfa, Tlemcen, Béchar, Saïda, M'sila et Annaba», précise la même source. «Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures de santé par les secours de la Protection civile. Par contre, 09 personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone CO émanant de chauffe-bains, dont 06 à Alger et 03 autres à Skikda», est-il détaillé.

4 personnes décèdent

asphyxiées au monoxyde de carbone à Bologhine. Quatre personnes sont décédées asphyxiées par monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à Bologhine (Alger), a-t-on appris samedi des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Les services de la Protection civile ont enregistré dans la nuit de vendredi à samedi, aux environs de 00h30, le décès de 4 personnes (1 homme et 3 femmes, dont la journaliste Imane Chibane), victimes d'une asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain dans un appartement sis à la cité 80 logements «Abderrahmane Mira» à Bologhine, a précisé, dans une déclaration à l'APS, le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information de ce corps. Les victimes ont été transférées à la morgue de l'établissement hospitalier «Mohamed Lamine Debaghine» (ex-Maillot), a conclu la même source. Selma N.

Salon national du jeune investisseur

Une trentaine d'opérateurs présents

UN TOTAL de 38 promoteurs économiques représentants 12 wilayas prendront part au Salon national du jeune investisseur du 12 au 14 de ce mois à Tizi-Ouzou, ont indiqué samedi les organisateurs de cette manifestation. Le salon qui sera abrité par l'auberge de jeunes de Tala-Allam (commune de Tizi-Ouzou), sera accompagné par l'ensemble des organismes publics qui participent au processus d'investissement, banques, assurances et dispositifs d'aides à l'emploi, ainsi que la Chambre de commerce locale. Au programme de cette manifestation, une exposition permanente, des conférences et tables rondes, des formations gratuites au profit des promoteurs participants sur plusieurs aspects liés à l'investissement et un concours du meilleur projet. Une conférence inaugurale sur la promotion de «l'entrepreneuriat auprès des jeunes en Algérie» sera animée conjointement, à l'ouverture du salon par l'ancien secrétaire d'Etat chargé des statistiques et de la prospecti-

ve, Bachir Messitfa et l'économiste Smail Lalmas. Deux séminaires de formation sont aussi inscrits au menu dont l'un sur la compréhension des «principales dispositions du code des marchés publics et des délégations du service public» et un autre sur la «prospectivité sur l'état des lieux et l'économie numérique en Algérie». Pour comprendre les mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi, contenues dans la loi 06-24 du 11 décembre 2006, une table ronde sera organisée en collaboration avec la direction locale de l'emploi. La clôture du salon sera marquée par l'organisation de la finale d'un concours pour la sélection de 03 meilleurs projets parmi une dizaine de concurrents sélectionnés depuis un mois et demi. L'objectif attendu de ce salon est «de contribuer à promouvoir l'investissement et l'entrepreneuriat local en mettant en relation l'ensemble des acteurs intervenants dans ce créneau», a soutenu, Anis Bentayeb, président de la boîte organisatrice. Saïfir T.

Oran

13 harraga secourus et deux corps sans vie repêchés au nord de Cap Aiguille

TREIZE candidats à l'émigration clandestine ont été secourus en mer, vendredi soir, au nord de Cap Aiguille (Oran) par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Sur les 18 personnes se trouvant à bord d'une embarcation, 13 ont été secourus par les gardes-côtes, à 13 miles, au nord de Cap Aiguille (Oran), a indiqué à l'APS la même source, précisant qu'il s'agit de 11 étrangers et de deux

Algériennes. Cette opération de sauvetage est intervenue suite au chavirement de l'embarcation à bord de laquelle se trouvaient ces candidats à l'émigration clandestine. Par ailleurs, deux corps sans vie, de sexe masculin, ont été repêchés par les mêmes unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran. Trois autres passagers sont portés disparus, a-t-on ajouté de même source, faisant savoir que les opérations de recherche se poursuivent en mer. Maya G.

un jeune étudiant zimbabwéen tué à Annaba



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Depuis son installation en 2017

Le comité local de lutte contre le cancer ne s'est jamais réuni

■ Le comité de wilaya de Tizi Ouzou de lutte contre le cancer, installé en 2017, ne s'est jamais réuni à l'effet de se pencher sur cette maladie dont on enregistre localement chaque année entre 1 200 et 1 500 cas.

Par Hamid Messir

L'information a été révélée, hier, en marge d'une journée de formation continue dans la lutte contre le cancer organisée par la Faculté de médecine de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et plusieurs sociétés savantes comme la SAOM, SASPM, SARIM, ASPATH et l'Association Tuja de Tizi Ouzou au niveau de la salle des délibérations de l'Assemblée populaire de wilaya. Le président de l'Association de sensibilisation et d'information médicales «Tuja»,

Hassen Arezki a, en effet, saisi l'occasion pour interpellier le wali afin de réactiver ce comité et tirer la sonnette d'alarme quant à l'urgence de se mobiliser contre cette maladie. De son côté, le wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater a annoncé le «transfert imminent» du service d'oncologie de l'unité du CHU de Belloua vers le centre de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda récemment mis en service partiellement ainsi que l'entrée en fonction de deux nouveaux accélérateurs afin d'augmenter la capacité d'accueil. A noter que lors de cette rencontre, le

président de la Société algérienne d'oncologie médicale, le professeur Kamel Bouzid a indiqué que les médicaments innovants contre le cancer devraient entrer au marché national. Il a expliqué que le retard dans l'acquisition de ces médicaments permettant d'augmenter les chances de guérison était lié à la disponibilité financière. Dans le même sillage, Kamel Bouzid a estimé que l'Algérie pourrait atteindre une moyenne de 60 000 cas de cancer à l'horizon 2024.

H. M.

Fédération algérienne des sports mécaniques

Karim Benhamiche élu nouveau président de la FASM

Karim Benhamiche a été élu samedi nouveau président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger). Benhamiche, président de la Ligue d'Alger depuis 25 ans, a obtenu 24 voix contre 12 voix pour Khadija Ben Mahrouche, présidente de la Ligue de Laghouat. Deux candidats étaient en lice pour le poste de président de la FASM. Il s'agit de Karim Benhamiche, président de la Ligue d'Alger et

dont l'expérience n'est plus à présenter puisqu'il en est à son 5^e mandat consécutif et Khadija Ben Mahrouche, présidente de la Ligue de Laghouat. Concernant les candidatures au bureau fédéral, composé de sept membres, 14 dossiers ont été validés par la commission: Rafik Ali Bacha, Ali Lamri, Youcef Khalef, Rami M'hani, Hedroug Rafaâ, Mohamed Houari Senni, Zaoued Belatreche, Fethi Benoussa, Smail Hamrani, Amine Laïbi, Abdelkader Medad, Megari Omar, Hadj Erghir et Mohamed Khetal. Après le rejet des bilans moral et financier de

la saison 2018, présentés par le président par intérim Amir Benamar lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO), il a été procédé lors de l'AG extraordinaire (AGEx) à la désignation des commissions de candidatures et de recours pour les élections du nouveau président et son bureau exécutif. Les membres de l'AG ont justifié leur rejet des deux bilans par «la violation de la réglementation en vigueur concernant la gestion sportive et financière de l'instance fédérale ainsi que les dépenses abusives pour des objectifs non-atteints». Sami Y.